



Dossier : **Dans les coulisses de** **la restauration scolaire**

Page 9

**Tous au forum
des associations !**

Page 12

Le chantier de la gare s'accélère



Aumerclier



Aumerclier

CROK'ART

Dessin, mosaïque et même initiation au slam... À Cachan, l'accès à la culture fait partie des grandes priorités de la Municipalité. Vous êtes très nombreux à avoir apprécié les ateliers proposés à l'Orangerie cet été.



Gomes

LES SORTIES CULTURELLES

Partir à la découverte de nouveaux horizons le temps d'une journée : le service culturel et le CCAS offraient un programme de grande qualité avec une sortie à la Fondation Monet à Giverny, à la France miniature, puis à Milly-la-Forêt au mois de juillet.



Gomes



Gomes



Aumercier

FÊTE DU 14 JUILLET

Les Cachanais se sont rendus nombreux à la célébration de la Fête nationale au parc Raspail, autour d'un pique-nique républicain et d'un bal. À la tombée de la nuit, un somptueux feu d'artifice a illuminé le ciel de Cachan.



Aumercier



Aumercier

COMMÉMORATION DU VEL D'HIV

Le 16 juillet, la Municipalité, représentée par Juliette Papazian, conviait les Cachanais à rendre hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et aux Justes de France, 74 ans après la rafle du Vel d'Hiv. Ce jour de souvenir était aussi l'occasion d'évoquer la disparition d'Elie Wiesel en reprenant ses mots : *« La neutralité aide l'opresseur, jamais l'opprimé. Le silence encourage le persécuteur, jamais le persécuté. »*

50 ANS DE L'IUT

En 1965, l'Institut Universitaire de Technologie de Cachan ouvrait ses portes dans notre ville. Plus de 16 000 diplômés ont été délivrés en 50 ans par l'IUT. De gauche à droite : M. De Oliveira Alves, directeur de l'IUT, Jean-Yves Le Bouillonnet, Sylvie Retailleau, présidente de l'université Paris-Sud et Hervé Willaime, adjoint à l'enseignement supérieur.



DR

BIB'AU PARC

Tout au long de l'été, les bibliothèques proposaient un moment de détente et de littérature, à l'ombre des arbres du parc Raspail.



Aumercier

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Le Conseil municipal et les associations d'anciens combattants se sont réunis pour commémorer le 71^e anniversaire de la Libération de Paris, le 25 août 1944.



Aumercier



Perrot

VISITE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Le centre socioculturel Lamartine proposait, au mois de juillet, une journée de visite du domaine de Louis XIV.

ECHANGE INTERNATIONAL

10 jeunes cachanais entre 14 et 17 ans ont participé au traditionnel échange international qui avait lieu cette année en Allemagne, à Wolfenbüttel. En compagnie de leurs camarades allemands et polonais, ce séjour a été l'occasion de belles rencontres et d'échanges entre jeunes européens.



DR



DR

CINÉMA EN PLEIN AIR

Une toile sous les étoiles du parc Raspail, c'est tellement agréable ! Les deux séances de cinéma en plein air ont connu un grand succès cet été.



UN ÉTÉ SPORTIF !

Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts ! Les Cachanais ont pu profiter tout l'été des activités gratuites de crok'sport.



HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE NICE

Le 18 juillet, les Cachanais se sont recueillis devant l'Hôtel de Ville pour une minute de silence, à la mémoire des victimes de l'attentat de Nice le 14 juillet. Nos amis polonais de Wrzèsnia nous ont fait part de leur soutien et de leur solidarité dans une lettre adressée à Monsieur le Maire. Extraits de la lettre du Maire, Dionizy Jasniewicz : « *Maintenant nous sommes tous Français. Nous nous unissons à vous pour protester contre la haine, les meurtres, la cruauté insensée et inexplicable. Ce qui s'est passé à Nice pourrait arriver à chacun d'entre nous. Voilà pourquoi il est si important que nous soyons ensemble lorsque notre identité européenne est menacée* ».



Aumercier

Aumercier

Gomes

- 7** **Édito**
- 8** **Grand angle**
Fiscalité : 0% d'augmentation des taux
- 9-15** **Actus**
Tous au forum des associations !
Accompagner les familles avec la réussite éducative
Tout savoir sur les études dirigées
Le chantier autour de la gare s'accélère
Assistante maternelle, un mode de garde qui a tout pour plaire
Handicapé, envoyez vos CV
Etc.
- 15-20** **Dossier**
Dans les coulisses de la restauration scolaire
- 21** **Histoire**
Le jumelage : une amitié franco-allemande
- 22-23** **Culture**
Théâtre : lancement de la nouvelle saison
La saison culturelle : c'est parti !
- 24-25** **Sport**
Tous à l'eau !
- 26** **Institutionnel**
La métropole du Grand Paris
- 28-29** **Tribunes**
- 30** **Pratique**



Aumerzier

Crok'sport : les activités gratuites proposées par la Ville ont fait bouger petits et grands tout l'été, avec une offre sportive très attractive. Ici, le parcours de motricité ludique et musical.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme

Vice-présidente du Conseil de territoire

Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement

Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie
et aménagement paysager - Mobilités -

Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap

Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités

périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et

tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et

bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique -

Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales -

Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires

funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition

énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales -

Comité des relations internationales et des

jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonnet - Rédaction et iconographie: service communication - A participé à ce numéro: Émeline Thévenet - Couverture: Perrot - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: 01 49 69 80 32 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32



Labelle

« Cachan maintient ses engagements en faveur des conditions de réussite des élèves. »

VIVE LE SPORT ET LES LOISIRS !

L'été a pu être propice aux loisirs et au repos, à l'instar de nos escapades à la mer. Nous avons aussi pu vibrer aux exploits des athlètes qui ont brillé à Rio et notamment aux performances de l'équipe France.

Saluons les performances des sportifs du Val-de-Marne et en particulier, notre jeune concitoyen M'Bar N'Diaye, seul représentant masculin de la France au Taekwondo. Saluons surtout les valeurs que le sport exprime : le dépassement de soi et le respect de l'autre !

Le 10 septembre, c'est le traditionnel Forum des associations et je vous invite à ce rendez-vous familial et festif où les associations et clubs de Cachan vous font découvrir leurs nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Vivre notre ville pleinement, doit permettre à chacun des Cachanais d'en être un acteur et de s'engager, à l'exemple des nombreuses associations de solidarité et d'entraide qui seront aussi présentes.

VIVE LA RENTRÉE !

Septembre verra aussi l'application pour la troisième année consécutive des nouveaux rythmes scolaires. La Ville de Cachan maintient ses engagements en faveur des conditions de la réussite des élèves avec des temps d'activités (TAP) de qualité, entièrement gratuits et accessibles à tous.

Septembre, ce sont aussi les Journées du patrimoine. Le thème de cette année « Cachan s'affiche » verra défiler les différents événements de la ville au cours de son histoire. Issue principalement du fonds d'archives communal, du théâtre de Cachan et de particuliers (association des Ateliers du Val de Bièvre), l'exposition vise à faire revivre presque un siècle de manifestations publiques de notre commune, de la première affiche illustrée du festival de 1924 à nos jours.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire

0% d'augmentation des taux de la Ville

Dans les prochaines semaines, vous allez recevoir vos avis de taxe d'habitation. Pour la 11^e année consécutive, la Ville a pris l'engagement de ne pas augmenter ses taux de fiscalité (taxes d'habitation et foncières). Pour autant, les taux présentés dans les avis changent du fait de la disparition des intercommunalités. Explications.

TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute ①	6440	6440	6440	0		
Valeur locative moyenne	5128	5128	5128			
⊕ • Général à la base	F %		F %			
A	852	852	852			
B						
A						
- Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %			
T pour 1 personne(s)	513	513	513			
E						
- Par personne rang 3 ou +	25 %		25 %			
M pour personne(s)						
E						
• Spécial à la base	10 %		10 %			
N						
T						
S						
• Spécial handicapé	10 %		10 %			
	513	513	513			
Base nette d'imposition ②	4562	4562	4562	0		
Taux d'imposition 2015	17,19%	0,59 %	7,91%	0,00 %		Total des cotisations
Cotisations 2015 ③	784	27	361	0		1172
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2014	17,19 %	0,626 %	7,91 %	0,00 %		%
Rappel cotisations 2014	780	28	359	23		
Variation en valeur	+4	-1	+2	-23		
Variation en pourcentage	+0,51 %	-3,57 %	+0,56 %	-100 %		%
Abattements de référence 2003/2015 ④	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						

Données intégrées à la colonne «commune» à partir de 2016

Taux de la Ville inchangé depuis 2005

Taux ville 17,19% + Taux intercommunalité 7,91% = 25,10% taux 2016

Comme depuis 2005, et conformément aux engagements pris par les équipes municipales, le taux communal de la taxe d'habitation de 17,19% n'a pas varié, plaçant Cachan au 16^e rang des villes les « moins chères » du Val-de-Marne en matière fiscale en 2015.

De nouveaux territoires sans levier fiscal

Suite à la création de la Métropole du Grand Paris, les intercommunalités ont intégré des établissements territoriaux. Ces établissements n'ont pas de fiscalité propre, ils ne perçoivent plus directement les recettes des taxes d'habitation et foncières.

En conséquence, les communes les perçoivent pour eux et leur reversent l'intégralité des recettes fiscales.

Ce qui change sur votre avis d'imposition

Si l'on applique cette logique à Cachan, voici ce qui change. L'ex-agglo du Val de Bièvre a intégré l'établissement territorial 12 (EPT12). Elle n'est donc plus en mesure de percevoir les produits de la taxe d'habitation.

Pour autant, cette fiscalité ne disparaît pas. Elle est transférée à la Ville qui fait office de percepteur et qui reverse ensuite l'intégralité de ce qu'elle reçoit en lieu et place de l'ex-agglo à l'EPT 12. C'est cette mécanique de perception-reversion qui explique que le taux de fiscalité de la Ville est artificiellement plus important. En effet, le taux de la Ville est maintenu à 17,19%, celui de l'ex-agglo à 7,91%.

Pour autant, le taux de la taxe d'habitation indiqué sur votre avis comme étant celui de la Ville est passé à 25,10%, soit le taux de la Ville additionné de celui de l'ex-agglo.

Pour la Ville, cette mécanique n'apporte aucune ressource complémentaire. Pour le contribuable, aucune évolution ne relève de la responsabilité de la Ville.

11^e
année sans
augmentation
d'impôt



Tous au forum des associations !

Samedi 10 septembre de 13h à 18h30, les associations cachanaises vous donnent rendez-vous pour leur forum de rentrée.

Organisé par le service des sports, le forum des associations est un moment de convivialité et d'échanges qui offre l'occasion de rencontrer dans un même lieu, toute la richesse du tissu associatif de la ville. Avec les bibliothèques, le Théâtre et le cinéma, elles vous proposent de (re)découvrir leurs activités et de recueillir toutes les informations dont vous avez besoin.

De nouvelles associations

Près de 80 stands seront installés sur les pelouses du terrain de l'ESTP, dont quelques petits nouveaux, parmi lesquels figure la Mine-la Ressourcerie, une association dont l'objectif est de donner une seconde vie à vos vieux objets. Elle est à retrouver au sein du pôle « développement durable », aux côtés des associations La Bouilloire, les Butineurs du Val de Bièvre et les Jardins partagés.

Des animations et des démonstrations

En plus des stands d'information, une multitude de démonstrations sportives, à l'image de la grande diversité

du tissu associatif cachanais, animeront l'après-midi: aikido, haltérophilie, karaté, step, judo, self défense, taïso, grappling, capoeira, danse bretonne, gwoka, hip-hop, moderne jazz, rock, salsa, danse de salon, orientale, Bollywood, flamenco et bien d'autres !



En cette rentrée, venez découvrir les activités proposées par les associations cachanaises »

Conseils avant de venir

Pensez à vous munir de la nouvelle édition du guide des loisirs, distribué dans votre boîte aux lettres ce mois-ci et qui contient des informations pratiques sur les associations. Si vous avez moins de 20 ans, apportez une pièce d'identité (ou le livret de famille), un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et l'avis d'imposition 2016, pour pouvoir bénéficier des coupons sport loisirs, les bons de réductions à faire valoir pour toute inscription au sein d'une association cachanaise (sous condition de ressources).

Forum des associations : samedi 10 septembre de 13h à 18h30

Au stade de l'ESTP, avenue du Président Wilson (fermée à la circulation de 12h à 20h).



Accompagner les familles



Dans le cadre de la réforme de la Politique de la ville, les jeunes Cachanais bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement renforcé, par le biais du programme de Réussite éducative.

De quoi s'agit-il ?

La Réussite éducative est un dispositif d'accompagnement et de prévention qui s'adresse aux jeunes Cachanais de 2 à 16 ans ainsi qu'à leurs familles. Ce programme - ciblé en priorité sur le quartier Cité-jardins, classé prioritaire par la réforme de la Politique de la ville - a vocation à bénéficier à toutes familles cachanaises.

Qu'il s'agisse de fragilités scolaires, d'un besoin d'être guidé dans ses activités (orthophoniste, loisirs, espace de parole etc.), de questions liées à l'accès aux droits sociaux, médicaux... les parents et/ ou les enfants sont accueillis et accompagnés par la référente sociale scolaire de la Ville.

La référente sociale scolaire

Partant d'un travail de coordination avec de nombreux partenaires locaux : les écoles, le Département, les centres socioculturels, les associations etc., la référente sociale scolaire a pour mission de recevoir les familles et de les accompagner dans un parcours individualisé : soutien à la parentalité, questions liées à la scolarité, accompagnement médico-social... Il s'agit d'un service gratuit visant à favoriser l'épanouissement des enfants et de leurs parents.

Pour le bien-être des enfants

La Réussite éducative est un programme basé sur l'écoute et la bienveillance. Cette attention et cette aide doivent permettre de trouver des solutions, dans un climat de confiance, afin de soutenir les familles dont les enfants présentent des signes de fragilité.

Pour prendre rdv avec la référente sociale scolaire : 01 79 61 62 94
La référente sociale scolaire reçoit également à l'école Paul Doumer.

+ d'info au : 01 49 69 15 71

Du nouveau pour la rentrée !

Après le groupe scolaire Belle Image en 2015, c'est Paul Doumer qui bénéficiera cette année, du câblage en haut-débit et de l'installation de tableaux numériques interactifs en élémentaire. Les classes ULIS (enfants porteurs de handicaps) et les classes « à maître supplémentaire » sont également concernées.

En maternelle, la Ville a fait le choix du wi-fi temporaire. Les classes de Paul Doumer et Pont Royal sont équipées de tablettes avec vidéo-projecteur intégré, à usage des enseignants, afin de travailler le vocabulaire autour de l'image. Conformément au plan pluriannuel d'investissement, tous les groupes scolaires de la ville seront câblés et équipés de matériel numérique d'ici 2018.

ÉCOLES

Les travaux de l'été



Le lancement des travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de l'école élémentaire Paul Doumer constitue le chantier le plus important de l'été (*rampe d'accès extérieure rénovée sur la photo ci-dessus*). Un montant de 428 000 € a été inscrit au budget 2016 pour cette opération.

Par ailleurs, le remplacement de châssis (au niveau de portes ou de fenêtres) à l'école élémentaire du Coteau et dans les écoles maternelles Carnot et Paul Doumer constitue un investissement financier de 150 000€.

Cet été a également vu s'achever la sécurisation des abords du groupe scolaire Paul Doumer. Suite à la pose de barrière et à la réalisation d'une nouvelle signalétique au sol, un radar pédagogique solaire sera installé en direction de Bourg-la Reine. Il sera prochainement complété par un second radar en direction d'Arcueil.

Des travaux ont été réalisés à l'école Belle Image pour remettre en fonctionnement le système de sécurité incendie suite à une panne cet été. Le système est de nouveau en fonctionnement et sécurisé pour la rentrée.

Enfin, un chantier jeunes a été mené à l'école Carnot élémentaire. Ils ont refait les peintures de l'espace livraison de la cuisine.



Gomes

SCOLARITÉ

Tout savoir sur les études dirigées

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le nombre d'élèves fréquentant l'étude a été multiplié par deux. Zoom sur ce service municipal facteur d'égalité et de soutien scolaire.

Les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 17h, environ 60% des enfants scolarisés en élémentaire font leurs devoirs à l'école, aidé d'un enseignant ou du personnel agréé par l'Éducation nationale.

Un encadrement privilégié

Réunis par groupe de 15 à 18 enfants, les élèves bénéficient, avec les études dirigées, d'une aide aux devoirs et d'un soutien méthodologique pour leur travail personnel. Souvent encadré par un enseignant, il s'agit d'un temps propice à l'approfondissement des acquis et au travail autonome. La Ville a fait le choix de proposer des études « dirigées » plutôt que de plus simples études « surveillées » afin de permettre à tous de bénéficier d'un véritable accompagnement dans ses devoirs. Une attention particulière est portée aux élèves de CP, souvent répartis dans l'ensemble des groupes.

Comment ça marche ?

Vous souhaitez que votre enfant participe aux études dirigées à la rentrée ? Il n'est pas nécessaire de procéder à une inscription en amont. Il convient uniquement de prévenir le personnel de sa présence aux études, au moment de son arrivée à l'école le matin. La tarification, établie selon le quotient familial s'échelonne d'environ 5€ à 20€ par mois. Après l'étude, à 17h, vous pouvez venir chercher votre enfant. Sinon, un accueil est prévu dans les écoles jusqu'à 18h30.

A priori, chacun rentre alors à la maison sans avoir à retravailler ses devoirs pour le lendemain !

+ d'info au : 01 49 69 96 51

LA PLAINE

Une nouvelle brasserie

Le Café français, brasserie de quartier ouverte 7/7 jours de 6h à 20h, a ouvert ses portes au mois de juin avenue de la Division Leclerc. Au menu : quelques plats composés à partir de produits frais, des salades et des crêpes. Pour une restauration sur le pouce, le Café français propose également des formules sandwiches et des omelettes.

Le Café français, 13 avenue de la Division Leclerc. Infos au 01 71 36 82 06.

BIODIVERSITÉ

Visitez les ruches de Cachan

Les Butineurs du Val de Bièvre vous proposent désormais des visites régulières des ruches, en fin de semaine.

Une bonne occasion pour découvrir, en famille, le rôle des abeilles dans la biodiversité urbaine et le fonctionnement d'une ruche. Une fois que vous aurez enfilé votre combinaison, les animateurs de l'association vous emmèneront dans le rucher, pour observer les abeilles de tout près. Profitez-en également pour goûter le miel de Cachan !

Demande de visite à effectuer par mail : butineurs.cachan@gmail.com

PARENTALITÉ

L'ouvrage de deux Cachanais



Carole Bellemin-Noël et le docteur Jean-Louis Chabernaud, Cachanais bien connus, ont assuré la coordination d'un travail remarquable, réunissant l'expertise de profession-

nels de la santé et du soin pour les enfants, intitulé *Le Grand livre de mon enfant*.

Ce livre passionnant devrait rapidement devenir une référence pour tous les parents qui se posent des questions sur l'éducation, le développement et la santé de leur enfant. Publié aux éditions Eyrolles, l'ouvrage est en vente à la librairie Chroniques.



GRAND PARIS EXPRESS

Le chantier de la gare s'accélère

Les démolitions constituent une étape indispensable avant de démarrer le chantier de construction de la gare. Cette phase préalable aux travaux s'achèvera à la fin de l'année.

Démolition de l'hôtel Kyriad

Depuis juin dernier, les premières démolitions ont commencé dans le secteur de la gare, marquant un premier tournant vers le chantier de la ligne 15 sud. Après la démolition de l'ancien marché Carnot, c'est maintenant au tour de l'ancien hôtel Kyriad d'être détruit.

Pendant l'été, le bâtiment a été préparé (retrait des réseaux électriques et de plomberie, des cloisons, des conduites diverses, désamiantage selon les normes de sécurité en la matière, etc.). À partir de septembre, les pavillons avenue Carnot, accolés au dos de l'hôtel, seront détruits avant d'entamer la démolition de l'hôtel par le haut. Les gravats seront évacués au fur et à mesure après avoir été triés sur place pour être recyclés ou éliminés.

La rue de la Coopérative fermée

Sur le site de l'ancien marché Carnot, la RATP doit installer sa zone de chantier en vue de la création de la dalle qui sera glissée sous le pont du RER B pour la construction de la gare souterraine. La RATP interviendra également au niveau de la rue de la Coopérative qui est fermée à la circulation automobile à partir du 1^{er} septembre.

En parallèle, la RATP achèvera la réalisation de l'accès provisoire rue du Docteur Gosselin. L'escalier est maintenant installé, ne reste plus que l'aménagement de l'accès à la voie (bornes d'accès, billetterie automatique, etc.). Cet aménagement devrait être achevé à la fin de l'année.

+ d'info au : travaux@societedugrandparis.fr

COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 30 juin

Le Conseil municipal a adopté à la majorité :

- Le compte de gestion (30 pour, 2 contre, 2 abstentions) et le compte administratif 2015 (29 pour, 4 contre).
- L'actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (33 pour, 2 abstentions).
- La mise à jour des effectifs de la Ville (30 pour, 2 contre, 2 abstentions).

Le Conseil municipal a notamment adopté à l'unanimité :

- La convention entre la RATP, le STIF et la Ville dans le cadre de l'étude d'opportunité pour la création d'un accès supplémentaire en gare de Bagneux.
- La cession du patrimoine de la SAIEM de Cachan au bénéfice de Cachan Habitat OPH ainsi que la dissolution de la SAIEM de Cachan.
- L'acquisition d'un pavillon sis 3 villa Carnot.
- L'acquisition de parcelles sises avenue Carnot et avenue Aristide Briand au bénéfice de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF).
- La convention d'intervention foncière avec l'établissement public foncier d'Île-de-France relative au site de l'ENS.
- La convention avec la Société du Grand Paris et le STIF relative au financement de l'étude d'intermodalité du pôle gare Arcueil-Cachan.
- La révision de l'allocation différentielle pour la garde des enfants de moins de 3 ans (*lire p. 13*).
- La subvention à l'association nationale des familles de fusillés, massacrés de la Résistante Française et leurs ami(e)s.

Un mode de garde qui a tout pour plaire



Pierrot

Ce n'est pas toujours le premier choix des parents. Pour autant, l'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle est une excellente alternative à la crèche.

Un environnement privilégié

Les assistantes maternelles sont actuellement au nombre de 134 à Cachan, agréées par le Département.

Ce mode de garde est particulièrement intéressant parce qu'il permet aux enfants d'évoluer dans un environnement familial. Avec 2 ou 3 enfants à garder, ces professionnelles de la petite enfance ont la possibilité de s'adapter au rythme et aux besoins de chacun. Avec les activités proposées par le RAM (Relais d'assistantes maternelles), ils découvrent la vie en collectivité. Pour les parents, c'est le moyen de choisir librement la personne qui s'occupera de leur enfant et qui saura aussi s'adapter à leurs contraintes professionnelles.

La Ville soutient les parents employeurs

Avec les différentes allocations, l'emploi d'une assistante maternelle se révèle aussi intéressant financièrement.

Tous les parents bénéficient, quel que soit leur revenu, d'une aide de la CAF ainsi que d'un crédit d'impôt. Par ailleurs, la Ville soutient les familles cachanaises, par le biais d'une allocation dont les critères de revenus viennent d'être réévalués afin de permettre à davantage de parents d'en bénéficier. Pour y prétendre, il convient de faire garder son enfant au moins 120 h/mois et les revenus annuels du foyer ne doivent pas dépasser 52 000€ pour 1 enfant, 60 000€ pour 2 enfants. Les familles monoparentales bénéficient d'un barème plus avantageux. Il est également possible de demander une avance sur le montant de l'allocation pour payer le premier salaire de l'assistante maternelle.

Le prochain forum pour l'emploi des assistantes maternelles et garde d'enfants à domicile aura lieu le 15 octobre de 9h à 13h.

+ Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur : www.ville-cachan

Le Lieu d'accueil enfants-parents

Dédié aux enfants en bas âge et à leurs parents, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) a ouvert ses portes il y a un peu plus d'un an. Cette structure originale rencontre un beau succès auprès des familles cachanaises.

Ouvert aux moins de 4 ans

Anne et Agnès, professionnelles de la petite enfance, vous accueillent tous les lundis et mardis au Lieu d'accueil enfants parents. Il ne s'agit pas d'une structure de garde mais plutôt d'un espace de partage et d'écoute, ouvert à tous, où l'enfant vient accompagné d'un adulte de sa famille. Les enfants peuvent jouer librement.

Pour les parents, c'est un moment privilégié pour échanger sur les expériences vécues, parler du quotidien avec son enfant et de son rôle de parent.

Se préparer à la collectivité

Qu'il soit gardé à domicile, chez une assistante maternelle ou qu'il s'apprête à faire ses premiers pas à l'école, l'enfant peut y expérimenter la vie en collectivité, sous le regard d'un adulte de sa famille. Parcours de motricité, puzzle, livres, jeux de construction : de nombreuses activités d'éveil sont à la disposition des enfants pour favoriser leur épanouissement et leur socialisation progressive.

Lieu d'accueil enfants parents - 20 place Eustache Deschamps

Ouvert les lundis et mardis après-midis de 14h à 17h. Accès libre et gratuit.

Infos au 01 47 40 87 38

80

familles accueillies au
LAEP en 2015





ASSOCIATION

Rejoignez le chœur de Sortilège !

L'ensemble vocal Sortilège est à la recherche d'hommes ou de couples pour compléter son chœur et ainsi équilibrer les voix. Ouverte aux choristes adultes débutants ou expérimentés, la chorale Sortilège propose un répertoire de chansons françaises signées Jacques Dutronc, Maxime Le Forestier, Daniel Balavoine mais aussi Stromae, Ben l'Oncle Soul ou Fréro Délavega. De quoi balayer un champ musical des plus divers.

Les répétitions ont lieu un dimanche par mois à la salle Le Marché, cotisation annuelle : 120 €.

+ d'info : www.chorale-sortilege.fr

HANDICAP

Envoyez vos cv pour participer à l'handicafé !

L'édition 2016 de l'handicafé aura lieu le jeudi 10 novembre à la salle Le Marché. Si vous êtes à la recherche d'un emploi et si vous bénéficiez de la reconnaissance de travailleur handicapé par la MDPH, vous pouvez d'ores et déjà envoyer votre cv à l'Adapt ou à la Direction du développement social de la Ville – mission handicap.

En recueillant les cv des candidats dès maintenant, la Ville et son partenaire l'Adapt peuvent démarcher des entreprises correspondant aux secteurs recherchés et ayant de véritables besoins de recrutement de travailleurs RQTH.

Vous avez jusqu'au 15 septembre pour transmettre votre cv :

- **ADAPT** : 11 rue Bois Sauvage 91055 Evry cedex ou communication.evry@ladapt.net

- **Mairie de Cachan - Mission handicap** : Square de la Libération 94230 Cachan ou missionhandicap@ville-cachan.fr



Henni Perrot

Travaux en ville



Cet été plusieurs chantiers ont été menés en ville. L'aménagement du mur Hénouille s'est poursuivi par la pose de gabions (cages remplies de pierres) autour de l'aire des deux

conteneurs à verre, l'engazonnement et la plantation d'arbustes. Le reste des plantations se fera en novembre. Les colonnes à verre sont en fonctionnement.

Enfin, cet été, trois chantiers jeunes, organisés avec le soutien de la Ville et des CSC ont permis de réaliser des travaux de peinture au sein de la salle de repos du personnel, de la salle d'activités de la RPA et de l'espace livraison de l'école élémentaire Carnot. Un chantier jeunes a également eu lieu dans le parc de logement de Valophis. Par ailleurs, les travaux liés à la construction de la gare du métro du Grand Paris à Villejuif ainsi que ceux de la ZAC Campus Grand Parc impliquent le passage de camions de chantier au niveau du tunnel sous l'autoroute rue Gabriel Péri. Ces travaux qui ont lieu uniquement en semaine de 7h30 à 18h devraient durer plusieurs mois.



Dans les coulisses de la restauration scolaire

À Cachan, la Municipalité assure en régie directe un service ambitieux, de très haute qualité. Cela nous donnerait presque envie d'aller déjeuner avec nos enfants le midi... Découvrez les coulisses de la restauration scolaire.



Qu'est-ce qu'on mange à la cantine ?

Près de 8 élèves cachanais sur 10 prennent leur déjeuner à l'école. L'objectif de la Ville : leur proposer un repas équilibré et savoureux. Découverte.

Des plats « faits maison »

Depuis plusieurs dizaines d'années, la Ville a fait le choix de gérer entièrement la production des repas qui sont servis aux enfants. Il ne s'agit pas de faire réchauffer des plats livrés dans des barquettes!

À Cachan, dans chacune des six cuisines réparties dans les écoles, on épluche et on découpe les légumes, on fait cuire la viande et on prend le soin d'assaisonner les différents plats. La purée et le poisson pané sont tellement plus appétissants quand ils sont faits maison. À la fin de la matinée, tout est livré dans les salles de restauration. Ce travail en « liaison chaude » est remarquable : élaborés le matin même, les aliments gardent toute leur saveur et leurs qualités nutritionnelles. Lorsqu'on sait qu'avec les fournisseurs classiques de la restauration scolaire, les tomates peuvent être réfrigérées durant trois jours avant d'être servies, cela fait une vraie différence en termes de goût et d'apport en vitamines.

Un savoir-faire culinaire

La qualité et la diversité des plats sont un objectif permanent. Les chefs cuisiniers qui travaillent pour la Ville sont reconnus pour leur expertise culinaire. Consultés une fois par mois par la commission du service restauration, ils participent à la validation des menus à venir et font des suggestions de recettes.

Stéphane, cuisinier de la Ville explique : « l'essentiel, c'est que les enfants apprécient leur repas. J'aime ajouter ma petite touche personnelle avec de la couleur ou une épice pour relever le goût des aliments. »

Pour de bonnes habitudes alimentaires

La restauration scolaire est un service municipal qui doit permettre à tous les jeunes cachanais de manger un repas équilibré. Il s'agit d'un lieu privilégié dans la transmission des habitudes alimentaires, avec des repas souvent plus diversifiés que ceux servis à la maison, pris à table durant 45 minutes environ.

Le déjeuner est également un moment éducatif qui participe à l'éveil culinaire et le personnel de la restauration joue un rôle fondamental auprès des enfants à cet égard. Avec le menu des cantines affiché devant l'école et disponible sur le site de la Ville (rubrique en 1 clic), les parents peuvent adapter le repas du soir.

**Entre
2 et 3 tonnes**
de fruits et légumes
consommés dans les écoles
chaque semaine



C'est bon, c'est de saison !

La Ville favorise le recours à des produits alimentaires locaux et de saison pour la composition des menus.

Bientôt, les produits issus de l'agriculture biologique feront leur entrée dans les assiettes.

100% du pain servi aux enfants provient des boulangeries cachanaises. Le beurre, les œufs et le fromage sont tous issus de productions locales ou françaises. Pour la viande et les charcuteries, ce taux atteint plus de 80%. Et l'ensemble des aliments proposés, notamment les fruits et les légumes respectent, dans la mesure du possible, le rythme des saisons. C'est une garantie pour manger des produits savoureux et riches en nutriments, dans le respect de l'environnement.

Aujourd'hui, l'objectif de la Municipalité est d'augmenter ses approvisionnements locaux et de pouvoir offrir des aliments issus de l'agriculture biologique aux enfants. Les parents d'élèves ont notamment fait part de leurs attentes à ce sujet.

Une étude est en cours et permettra de déterminer le taux de produits issus de l'agriculture biologique dans chaque repas. Le développement des « circuits courts » doit également permettre de favoriser la proximité et la qualité des produits.

Cette démarche contribuera à dynamiser l'économie locale. L'introduction du « bio » devrait être effective à la rentrée 2017/2018. À suivre...



Pauline Epin, diététicienne



Tous les mois, il faut concevoir de nouveaux menus et penser à de nouvelles recettes. Il n'est pas question de proposer deux fois le même plat aux enfants.

« L'élaboration des menus est assez complexe ! Elle répond à des contraintes réglementaires importantes, toujours dans un souci d'équilibre alimentaire. La législation impose, par exemple, d'introduire au moins 8 fois des crudités en entrée chaque mois et, au maximum, 4 produits frits.

Par ailleurs, un repas doit toujours être composé d'un fruit ou d'un légume cru, un fruit ou un légume cuit, un féculent, un produit laitier et un produit protidique. Les jeunes cachanais ont la chance de manger des produits de saison, élaborés sur place. Je pense que cela contribue grandement à leur santé et à leurs futures habitudes de consommation.

Notre objectif est aussi de participer à leur éveil culinaire, en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs : quinoa, blettes, céleri, fenouil, polenta, ... comme tout est fait maison et bien agrémenté, cela passe plutôt bien auprès des enfants. Nos plats ont du goût, ils donnent envie de manger !

Éveiller la curiosité culinaire, cela passe aussi par les menus à thème que nous proposons régulièrement avec, récemment des menus chinois et américains. »

Les menus de la restauration scolaire sont à retrouver sur : www.ville-cachan.fr

Comment sont élaborés les repas ?

De la livraison des produits alimentaires à l'assiette de nos enfants découvrez, en images, la préparation des repas.

1/ La conception des menus



Les menus sont élaborés plus d'un mois à l'avance. Il s'agit d'un travail complexe : il faut assurer l'équilibre alimentaire, favoriser les produits de saison tout en respectant la législation qui impose un quota pour chaque type d'aliment proposés aux enfants. 5 personnes travaillent dans les bureaux du service restauration sous l'autorité de Severin Van Moorlegem.



2/ Le passage des commandes aux fournisseurs

Sylvie Lorenzo est chargée de passer les commandes de nourriture auprès des fournisseurs. Toute la difficulté de l'exercice consiste à ajuster la quantité de produits nécessaires en fonction du nombre d'élèves présents et ce, afin de limiter au maximum le gaspillage.

3/ Livraison des produits

Les produits alimentaires sont livrés « bruts » dans les cuisines tous les mardis et vendredis pour trois jours de repas. La Ville travaille avec divers fournisseurs, selon les aliments souhaités. Les produits sont stockés dans des frigos séparés à une température qui ne doit pas excéder 3 degrés.



4/ Transformation dans les cuisines



Les cuisiniers (26 dont 6 chefs de cuisine) se mettent au travail dès 6h30. Ils préparent les repas qui vont être consommés le jour même, composés essentiellement de produits frais.

À l'école la Plaine, cela représente 500 couverts. L'application des bonnes pratiques d'hygiène dans la préparation des repas est contrôlée régulièrement par des inspecteurs.

5/ C'est prêt !



Dès la sortie du four, les repas sont acheminés vers les salles de restauration, en liaison chaude (jamais à moins de 63 degrés). Les plats sont livrés dans les groupes scolaires et dans les crèches municipales. La cuisine du Coteau assure la préparation des repas qui sont livrés au domicile des personnes âgées.

L'objectif de la Ville : offrir un moment de plaisir et donner envie de manger, tout en encourageant l'éducation nutritionnelle.

Le plaisir de déjeuner ensemble

Le temps du repas constitue un moment privilégié de découverte et de plaisir. De 11h30 à 13h30, la Ville propose également des activités de loisirs et de détente pour faire le plein d'énergie avant de retourner en classe.



Perrot

À table !

Pour tous les enfants, le temps de la restauration doit d'abord être un moment agréable. À table, nous favorisons le choix de l'enfant, qui peut s'installer avec ses camarades. Encadrés par les animateurs, les enfants se servent et sont incités à goûter tous les plats, sans jamais être forcés.

Pour le bien-être des écoliers, la restauration est organisée en deux services depuis 2014. Plusieurs parents d'élèves, invités à venir déjeuner à la cantine, ont pu constater que ce nouveau mode d'organisation, avec un temps de repas de 45 minutes, permettait à tous de déjeuner dans une ambiance plus calme et plus sereine.

Un moment éducatif

L'objectif premier de la restauration scolaire est d'assurer à chaque enfant un repas équilibré correspondant à ses besoins nutritionnels. La pause du déjeuner doit aussi être considérée comme un moment éducatif où l'enfant apprend la vie en collectivité, le respect de l'autre et l'autonomie. Les plus petits apprennent à manger avec un couteau, à attendre leur tour, les règles de politesse mais aussi une organisation différente de celle qu'ils connaissent à la maison.

Des activités au choix

La pause méridienne, c'est aussi le moment de se détendre après une matinée de classe. La Municipalité propose plusieurs activités au choix : danse, football ou autres jeux collectifs animés par le personnel de la Ville mais aussi des temps plus calmes autour de la lecture ou de jeux de société. Les enfants sont libres d'y participer, avant ou après leur repas,

mais ces activités ne sont pas obligatoires. Une attention particulière est portée au besoin de repos et de détente afin de faciliter la reprise des apprentissages scolaires l'après-midi. Pour les plus petits, en maternelle, le repas est suivi d'une sieste.



Rachel,

animatrice à l'école la Plaine élémentaire

« J'apprécie le travail auprès des enfants. La pause du repas, c'est pour eux un moment de détente. Ils ont besoin de se défouler dans la cour et de retrouver leurs copains. Les animateurs ont chacun leur spécialité pour les activités. Moi je m'occupe de la danse.

Au moment du repas, je leur dis bien qu'il faut reprendre des forces pour l'après-midi et goûter à tout. Je veille aussi au respect des règles et à la politesse. Autant manger dans la bonne humeur ! Nos sujets de conversation favoris ? Les vacances... et la nourriture ! On aime bien commenter les plats et leur rappeler que c'est plutôt bon à la cantine !



Perrot



SERVICE SOCIAL

L'égal accès de tous

La restauration scolaire est un service municipal qui participe à l'éducation au goût et à l'apprentissage d'une alimentation saine. Pour la Ville, il importe de favoriser l'égal accès de tous les enfants.

Une tarification dégressive

Les tarifs appliqués par la Ville doivent permettre à tous les enfants de manger un repas équilibré au déjeuner. Ainsi, aucune famille ne paie le coût réel de la prestation. Etablis selon le quotient familial, les tarifs de la restauration scolaire s'échelonnent, en 2016, de 95 centimes à 6,15€ pour un repas.

Ces tarifs répartis sur huit niveaux garantissent un accès différencié, dans un objectif de justice sociale. Même pour les familles les plus aisées, la Ville prend à sa charge au moins 30% du repas des enfants.

Le protocole d'accueil individualisé

Il convient également d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants qui souffrent d'allergies alimentaires ou de troubles de santé dus à une maladie chronique. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'un protocole d'accueil individualisé. Le médecin scolaire est le seul habilité à le valider. Dans ce cas, les enfants déjeunent à la cantine, avec leurs camarades, mais il revient aux familles de préparer le repas. Le service restauration met à disposition son matériel de stockage et de remise en température.

+ d'info :

service des affaires scolaires au 01 49 69 69 51

3 questions à Thierry Crosnier adjoint à la restauration scolaire



1/ Qu'est-ce qui fait la particularité de la restauration scolaire à Cachan ?

La Ville a fait très tôt le choix de la maîtrise de l'ensemble de ce service municipal par un fonctionnement en régie et l'organisation d'un service à table qui favorise les apprentissages des enfants : se servir, laisser pour

les autres etc. Les menus, élaborés par une diététicienne, ont pour objectif d'être variés, équilibrés et de favoriser l'éducation du goût. La restauration scolaire se veut être un acteur de santé publique, participant activement à la lutte contre l'obésité, à l'éducation nutritionnelle et au « bien manger ».

2/ Pourquoi ce service municipal est-il si important ?

Notons tout d'abord qu'il s'agit d'un service facultatif. Cela étant, on voit bien qu'il est très important pour l'organisation familiale, avec près de 80% des enfants qui bénéficient de la restauration scolaire grâce à une tarification qui tient compte des revenus de la famille. Dès ce trimestre, les enfants seront systématiquement conviés aux commissions restauration : il est important de bien comprendre les enjeux liés à l'équilibre des repas sur la journée et sur la semaine. J'encourage les parents à consulter les menus sur le site de la ville et d'en tenir compte dans la mesure du possible. Notre objectif, cette année, est d'encourager l'information nutritionnelle afin de permettre aux enfants d'être acteurs de leur santé et conscients de leur environnement.

« La restauration scolaire se veut être un acteur de santé publique, de l'éducation nutritionnelle et du « bien manger ». »

3/ Le bio, c'est pour quand ?

Il sera introduit progressivement au cours de l'année scolaire 2016-2017 afin de ne pas destabiliser les filières d'approvisionnement. Produits laitiers et légumes bios seront aux menus et complétés par des céréales et des légumineuses telles que les lentilles. Nous œuvrons déjà depuis longtemps en faveur de cette démarche : achats de produits frais, viande de bœuf, de porc et volaille provenant essentiellement de France et sans OGM, respect de la saisonnalité des fruits et légumes (pas de raisin en janvier !) et proximité des achats en favorisant les producteurs locaux.

Enfin, nous souhaitons poursuivre notre démarche éducative sur 3 points importants : la lutte contre le gaspillage, l'apprentissage du tri en fin de repas et le recyclage des déchets alimentaires.

Signature de la charte du jumelage en 1986. De gauche à droite : M. Koneffke, directeur général du district de Wolfenbüttel, M. Jahn, Président du district et Jacques Carat, Sénateur-Maire de Cachan.



LES 30 ANS DU JUMELAGE

Une amitié franco-allemande

L'année 2016 est marquée par les 30 ans du jumelage entre Cachan et le district de Wolfenbüttel en Allemagne. Retour sur l'histoire de cette amitié avec les Ateliers du Val de Bièvre.

Dès 1965, Michel Vergnault rejoint à Prade, Gerd Sievert de Waggum, dans le district de Braunschweig. Tous deux, professeurs de musique, avaient compris que la réconciliation, pour ne pas être un vain mot, devait prendre appui sur une solide amitié créée autour d'une activité entraînant l'adhésion des enfants : la musique.

Naissance officielle du jumelage

Jacques Carat, Maire de Cachan et son adjoint Yves Goulé, anciens prisonniers de guerre, intéressés par cette initiative, décident de poser les premiers jalons d'une amitié franco-allemande et trouvent un écho favorable à leur projet en la personne de Carl Lauenstein, conseiller du Landkreis de Braunschweig. L'accord est signé à Vechede en 1969. En 1974, à la suite d'un découpage administratif en Allemagne, Cachan se rapproche de Wolfenbüttel.

En 1976, est créé le Frauenchor de Sickte. Un nouvel accord est signé en 1986.

Désormais, entre la chorale Georges Migot créée par Michel Vergnault en 1972 et celle de Sickte, s'établissent des échanges réguliers tous les deux ans. Il s'en suit de véritables relations amicales. Chaleur de l'accueil et bonheur de chanter ensemble !

« **La variété de ces échanges ne doit pas faire oublier que tout a commencé par des chansons.** »

Le comité des relations internationales et des jumelages

En 1998, naît le CRIJ qui officialise les échanges entre Cachan et Wolfenbüttel. De nombreux élèves de CM2 et des lycées participent à ces échanges, sources de relations durables.

Le CRIJ étend alors son soutien à de multiples associations sportives ou culturelles : les randonneurs de l'Amicale Laïque, la Croix rouge, le Comité Olympique de Cachan, à caractère international aussi, telle l'association Afrique sur Bièvre, ou celle des Enfants hydrocéphales d'Afrique. Il favorise également des stages internationaux croisés étudiants /entreprises. Financé par une subvention communale, le CRIJ a pour objectif de favoriser la coopération et les rencontres internationales.

En 2008, en présence d'une délégation allemande à Cachan, un espace a été baptisé Place du Landkreis de Wolfenbüttel. La variété de ces échanges ne fait pas oublier que tout a commencé par des chansons.

Rappelons ici que nous venons de perdre l'un de ses acteurs les plus engagés, professeur de français, Giseler Klose, artisan enthousiaste, inlassable de l'amitié franco-allemande.

Article proposé par les Ateliers du Val de Bièvre

Contact : permanence à la Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard le jeudi de 14h30 à 16h30.

Courriel : lesateliersduvaldebievre@laposte.net



Théâtre :

lancement de la nouvelle saison

Le 24 septembre, le Centre culturel vous invite à découvrir les spectacles qui rythmeront les prochains mois lors d'un après-midi portes ouvertes à la Maison Tilly. Autour d'un verre de l'amitié, vous pourrez vous y procurer votre abonnement pour l'année à venir. Sachez que ceux-ci seront en vente dès le 6 septembre sur le site du Théâtre et à la billetterie.

Le dimanche, rendez-vous au parc Raspail pour *Dimanche Dansé*, 3 spectacles de danse gratuits et en plein air. Burlesques et poétiques, ils vous transporteront entre ciel et terre et entre réel et imaginaire.

Portes ouvertes du théâtre le samedi 24 septembre à partir de 15h.

Dimanche dansé le dimanche 25 septembre dès 15h30 au Parc Raspail.

+ d'info sur : www.theatredecachan.fr



de Banès

PROGRAMMATION

La nouvelle saison culturelle

À partir du 12 septembre, la nouvelle saison culturelle arrive dans nos structures ! Tour d'horizon d'une programmation toujours aussi riche en événements.

La culture pour tous

Entre les concerts d'artistes émergents, la musique de chambre ou le Fest-noz, les conférences dédiées à l'Art, à l'Histoire, à la Science, les rencontres, les débats, les films, les expositions de peintures, de chapeaux ou de photos... Cette nouvelle programmation a été pensée pour séduire des publics très divers.

« Tous les acteurs qui oeuvrent pour l'épanouissement culturel de la ville - le service culturel, les bibliothèques, les associations, les centres socioculturels, le théâtre, le cinéma, le conservatoire, les galeries d'art, les artistes... - ont été mobilisés pour proposer des événements d'une grande diversité, et de qualité, qui s'adressent à toutes les générations » explique Claire Marti, adjointe au Maire chargée des Cultures et du patrimoine.

Une dimension internationale

Autre particularité de cette nouvelle saison : sa dimension internationale. « En puisant dans les forces internes du territoire, au sein du vivier d'artistes cachanais notamment, nous avons

pu programmer plusieurs artistes qui poursuivent une carrière internationale et qui rayonnent dans le monde entier », précise l'élue. Seront par exemple exposés à l'Orangerie, l'artiste brésilien Netto, le serbe Cile Marinkovic, ou la peintre chinoise Linrong Lu, qui forme un duo avec Yvan Le Bozec. Le cinéma africain sera également à l'honneur avec le festival Afrique sur Bièvre, tout comme la musique tunisienne, avec l'artiste Hend Zouari.

« **Nous avons choisi des événements d'une grande diversité et de qualité, qui s'adressent à toutes les générations.** »

Nombreux événements gratuits

Afin que tous les Cachanais profitent au mieux de cette saison, de nombreux événements sont accessibles gratuitement. « Cette politique tarifaire gratuite ou à moindre coût est primordiale pour favoriser l'accès à la culture. Elle s'accompagne d'actions de médiation, qui permettent de diffuser plus largement la culture, notamment auprès des plus jeunes », explique Claire Marti.

Le programme de la saison culturelle est distribué ce mois-ci avec votre magazine. À retrouver également dans tous les équipements municipaux et sur www.ville-cachan.fr

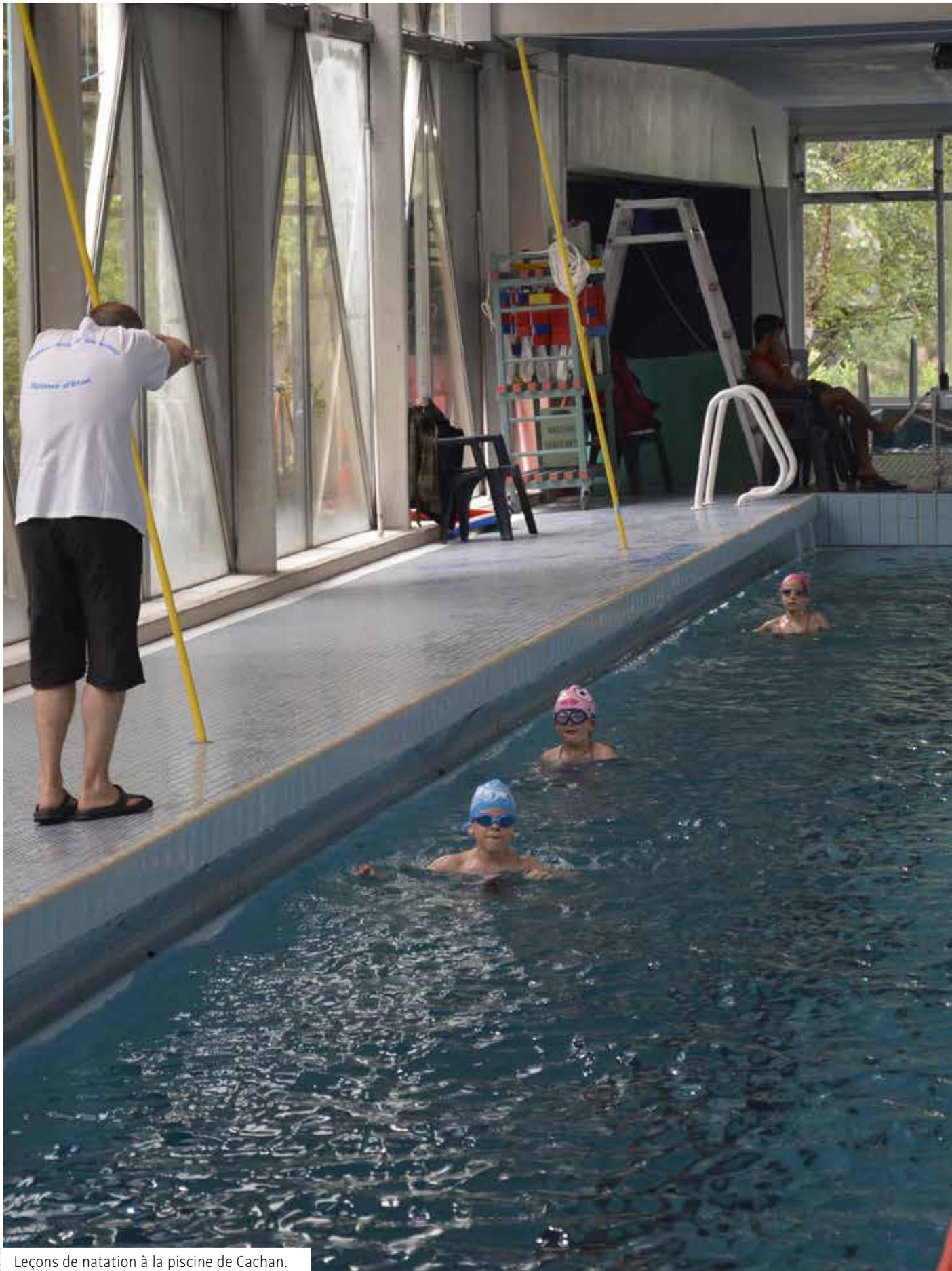
Exposition Cachan s'affiche



Photos, affiches, documents d'époque vous feront revivre près d'un siècle d'histoire de la ville et ses plus grands moments fondateurs : bals, spectacles, concerts, biennales, élections, inaugurations...

À l'Orangerie, du 12 au 22 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Entrée libre. **Vernissage le lundi 12 septembre à 19h30.**

+ d'info au : 01 49 69 17 90



Comes Leçons de natation à la piscine de Cachan.

Tous à l'eau !

Ouverte tous les jours de l'année, la piscine de Cachan est aussi utilisée au quotidien par les clubs sportifs et les écoles. Équipement de proximité pour tous les âges, elle sera prochainement totalement rénovée.

La piscine de Cachan accueille les Cachanais de tous âges. Des bébés nageurs à la natation pour seniors en passant par les sportifs entraînés, on trouve des activités adaptées pour tous dans ses deux bassins couverts.

De 6 mois à 77 ans et plus

L'atelier bébés nageurs permet aux tout-petits de découvrir l'eau et d'apprendre à s'y mouvoir, de 6 mois à 5 ans. Un cours de natation « pré-natale et jeune maman » est aussi proposée aux futures et jeunes mamans. Aquagym et aquabike sont encore au programme pour se tonifier, ainsi que la natation pour retraités.

Aux beaux jours, la piscine s'avère encore plus agréable grâce à son solarium et son terrain de volley. Cet été, une ouverture tardive était en place le lundi soir jusqu'à 22h, pour pouvoir profiter plus longtemps de l'équipement pendant les vacances et surtout pour se rafraîchir en cas de fortes chaleurs.

Des créneaux pour les clubs sportifs et les écoles

Proche de tous les Cachanais, la piscine réserve des plages horaires pour les clubs de la ville : natation avec le Club des Nageurs, plongée et apnée avec le Club Subaquatique de Cachan et enfin canoë-kayak avec Effort et Joie.

Elle est aussi utilisée par les classes de toutes les écoles de notre ville, sur des créneaux horaires aménagés du lundi au jeudi. Le programme scolaire comporte l'obligation

d'apprendre à nager aux enfants. Aussi, de la grande section de maternelle aux CM2, tous les enfants suivent les trois modules d'apprentissage.

Et bientôt, un bain de jouvence

Surveillée en permanence par des éducateurs des activités physiques et sportives (BEESAN), la piscine est aussi régulièrement entretenue. Surtout, le projet de rénovation de la piscine de Cachan, mené par l'ex communauté d'agglomération du Val de Bièvre, est enclenché. L'étude de programmation a été réalisée par les services techniques de l'agglomération et le pré-programme a été défini. Les travaux devraient démarrer d'ici un an. L'ensemble de la piscine sera modernisé et optimisé, pour offrir un meilleur confort aux usagers.

Horaires :

Ouverture en période scolaire (horaires jusqu'au 31/10) :

- Lundi : 11h30-14h et 17h-20h
- Mardi, mercredi et jeudi : 11h30-14h
- Vendredi : 11h30-16h et 18h-21h
- Samedi : 14h30-20h
- Dimanche et jours fériés : 9h-18h

Fermeture pour vidange du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre inclus.

+ d'info au : 01 49 69 60 20



RIO 2016

M'Bar N'Diaye, le rêve olympique

Triple champion de France, le Cachanais M'Bar N'Diaye (ci-dessous avec François Hollande) était le seul représentant de l'équipe de France de taekwondo aux Jeux Olympiques, parmi les 20 meilleurs mondiaux, dans la catégorie des lourds (+ de 80kg).

Après une ascension fulgurante : triple champion de France de 2012 à 2014, vice-champion d'Europe et vainqueur des jeux militaires en 2015, M'Bar poursuivait l'espoir de décrocher une médaille au Brésil. Ce ne sera malheureusement pas pour cette fois... M'Bar s'est incliné lors du combat pour la médaille de bronze.

De retour à Cachan, il a tenu à remercier tous ceux qui lui avaient adressé des messages de soutien. Nous lui adressons nos félicitations pour son parcours, digne d'un grand champion ! Bravo également aux 42 médaillés français!





Métropole
du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris a pour **vocation...**

...d'**améliorer** la vie de ses 7,15M d'habitants

de **soutenir** et d'**harmoniser** le développement des territoires

de **faire rayonner** son territoire à l'international

de **développer** un modèle urbain social et économique durable

Un système de **coopération inédit**

Au 1^{er} janvier 2016, un système inédit d'intercommunalité à 2 niveaux (métropole EPCI / territoires EPT), est mis en place. Cette innovation institutionnelle permet de traiter les sujets de manière pertinente à un niveau stratégique pour la métropole, pragmatique et opérationnel pour les territoires et les communes.

Entre 2016 et 2018, la métropole sera dotée progressivement de **4 compétences obligatoires** stratégiques et définira « l'intérêt métropolitain » pour clarifier les niveaux de compétence. Elle s'est dotée d'une **gouvernance équilibrée et partagée** représentative de toutes les sensibilités politiques et de tous les territoires.

La métropole **s'affirme et s'engage**

En à peine 7 mois, la Métropole s'affirme comme **un acteur institutionnel de premier plan** et s'engage dans de **multiples projets** pour construire, par l'innovation et la solidarité, l'avenir de ses 7 millions d'habitants.

D'autres chantiers sont à venir : de nouvelles compétences à intégrer, l'intérêt métropolitain à définir, des relations de coopérations à enrichir, un équilibre financier à conforter... C'est la feuille de route pour les mois à venir afin de boucler avec succès sa première année d'existence et installer durablement la Métropole du Grand Paris.

LES 4 COMPÉTENCES



FAITS & CHIFFRES

- **11** territoires + Paris = **131** communes
- **7,15 M** d'habitants en 2014
- **814 km²** = **7** fois la superficie de Paris
- **46,8 M** de visiteurs / an : 1^{ère} destination au monde
- **4,1 M** d'emplois : 1^{er} pôle d'emploi d'Europe
- **75 %** du PIB régional
- **23 %** du PIB national
- **7** sur **10** créations d'entreprises en Île-de-France se font dans la métropole
- Une économie créative de **450 000** emplois, moteur de l'attractivité internationale
- **209** élus
- **1** conseil de développement représentant la société civile, pour proposer une approche spécifique et prospective des réalités et des enjeux

A quoi la métropole utilise-t-elle **son budget** ?

Le budget 2016 de la Métropole du Grand Paris, représente près de 3,4 milliards d'euros de flux financiers dont la majeure partie correspond aux montants reversés aux communes en vertu du principe de neutralité financière de l'intercommunalité.

Une fois ces flux versés, **la Métropole dispose de 75 millions d'euros pour son action**. Elle a fait le choix de consacrer cette somme, **au soutien à l'investissement des communes et des territoires**, considérant que c'est par l'investissement et le développement que seront corrigés durablement les déséquilibres territoriaux.

Par son co-financement, la Métropole permettra la réalisation de projets innovants dans le cadre de ses **2 priorités** :

Le développement durable : lutte contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, développement des moyens de circulation alternatifs, rénovation écologique de bâtiments, désenclavement des quartiers, prévention des inondations...

Le développement économique : création, maintien et développement d'activités productives, logistiques et artisanales respectueuses de l'environnement, créatrices d'emploi et de dynamiques, aide au remplacement des véhicules utilitaires polluants...

Ainsi La Métropole du Grand Paris verse une première subvention de 250 000 euros pour boucler le financement de la vanne anti-crue Joinville / Saint-Maur-des-Fossés. **D'autres suivront !**

REPARTITION DU BUDGET DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS (au 1^{er} juillet 2016 en attente du vote de la DM 1)



INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT



Vous souhaitez en savoir plus ?

@GrandParisMGP

www.metropolegrandparis.fr

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

Cap Energie

Isolation thermique, couverture,
traitement de l'humidité,
traitement de charpente,
ravalement, électricité...



06 63 59 84 30 / 06 52 46 52 66
SAS Cap'Energie - RCS 813 734 100



AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers



AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

sermet

Depuis plus de 30 ans, SERMET exerce son activité de Bureau d'Étude et de Conseil auprès des Collectivités, Bailleurs sociaux et privés, Clients Tertiaires et Industriels dans tous les domaines de la maîtrise de l'énergie et du génie climatique.

30 collaborateurs - 375 contrats en 2014

Nos missions concernent des programmes immobiliers indépendants, des patrimoines variés à l'échelle de quartiers, de ZAC et de villes :

⇒ Études de conseils

- Audits et Diagnostics, Études de faisabilité, Maîtrise et Utilisation Rationnelle de l'Énergie
- Mise en œuvre d'Énergies Renouvelables
- Passation et optimisation des contrats d'exploitation, DSP, concessions
- Contrats de Performances Énergétiques
- Dossier CEE et aides publiques

⇒ Conception et Maîtrise d'Œuvre

- Installations thermiques et climatiques, chaufferies, réseaux de chaleur... de toute importance

⇒ Suivi d'exploitation

- Conseil et assistance pour la maîtrise et l'utilisation rationnelle de l'énergie, la maintenance des installations
 - Suivi Technique, Énergétique, Financier et Administratif
- Il s'agit pour nous d'engager avec nos Clients une relation de partenariat, des démarches pragmatiques contribuant à la Performance Durable de leur gestion énergétique.



SIÈGE

1, rue Séjourné - 94000 CRÉTEIL
Téléphone : 01 43 97 93 49
Site Internet : sermet.fr

CENTRE DE REMISE EN FORME OUVERT 7 JOURS SUR 7



13/15 rue Cousté (Centre ville, Parking Henouille 2h gratuites) - 94230 CACHAN
www.magicformcachan.fr - 09 84 29 51 50

Groupe socialiste

RENTREE STUDIEUSE

L'heure de la traditionnelle rentrée de septembre a sonné et nous sommes en ordre de marche, pour continuer d'appliquer notre programme municipal, que les Cachanaises et les Cachanais ont approuvé : développer les services publics locaux, en responsabilité, soit dans un cadre budgétaire réaliste et toujours sans augmenter la pression fiscale, agir en faveur du développement de la commune, dans le cadre métropolitain et particulièrement en faveur des plus modestes d'entre vous (logement social, tarifs réduits des services péri scolaires, aides sociales...), s'inscrire dans la dynamique territoriale, avec la future arrivée de la ligne 15 du grand Paris express, poursuivre nos actions en faveur d'un cadre de vie de grande qualité, garantir, dans le cadre des compétences communales, la sécurité des biens et des personnes.

Développer ces projets nécessite des procédures, des recherches de partenariat, des concertations, donc des étapes à franchir de manière successive, et dans l'intérêt des habitants. Des exemples en sont l'illustration : le chantier de l'Hôtel de Ville, démarré, après l'accord et le soutien financier de la Région (accordé sous l'ancienne majorité régionale) et de l'Etat, la reconversion du site de l'ENS, où nous espérons gagner notre pari de maintien d'un pôle d'excellence d'enseignement, de recherche et d'activités ; ou encore la future extension du groupe scolaire du Coteau, dont le projet pourra être abouti avant la fin de l'année, ou bien le site de l'ancienne station service TOTAL, à La Plaine.

D'autres projets doivent être engagés, que nous vous proposons et conformément à nos engagements.

Souhaitons nous une belle rentrée avec de belles perspectives, pour chacun et pour nous ensemble.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche

Pour une École Républicaine forte



La jeunesse est le reflet de l'ensemble de la société. Elle n'est pas unique et uniforme ; et est traversée par les mêmes fractures que l'ensemble des classes d'âges.

L'École de la République ne doit pas avoir comme unique but de former de futurs salariés, cadres ou ouvriers, mais bien de former des citoyens dans leur intégralité. Elle doit rendre attractive une société fondée sur le respect, l'attention à l'autre et la solidarité.

Pour le PRG, les finalités de l'École doivent se retrouver dans les valeurs républicaines. Elle doit répondre à une triple nécessité : satisfaire ses besoins pour survivre (Égalité), combler ses désirs pour exister (Liberté), vivre en communauté pour se développer (Fraternité).

Que ce soit au travers des messages qu'elle porte ou même des comportements sociaux qu'elle encourage, l'École doit plus que jamais continuer à diffuser et assurer les valeurs humanistes et républicaines héritées des Lumières.

Pour préserver et renforcer la République, l'École doit garantir l'essentiel :

- Permettre d'accéder à la citoyenneté,
- Créer de l'égalité et de l'équité,
- Ne laisser personne au bord du chemin,
- Permettre d'acquérir du savoir.

Il est primordial que l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) soit maîtrisée pour être un citoyen libre, autonome et debout. Dès le plus jeune âge, il faut donc muscler l'accompagnement scolaire, para- et péri-scolaire pour y parvenir.

Cachan fait de l'éducation une priorité et s'investit au-delà des attributions légales pour offrir des services améliorés ou complémentaires (aides aux devoirs, sports, culture...). À toutes et à tous, bonne rentrée !

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe PCF Front de Gauche



Navigo : 3€, c'est déjà trop !

L'Etat et la Région Ile-de-France ont le 27 juin signé un protocole actant des moyens supplémentaires pour assurer « un financement pérenne du système de transports franciliens ».

Si nous nous félicitons que notre proposition de hausse du versement transport ait été prise en compte. La hausse de 0,1% ne permet pas de dégager une recette conséquente alors que cette contribution versée par les entreprises est la principale source de financement des transports franciliens.

De la même manière, l'harmonisation des différentes zones franciliennes qui semble entérinée, aggraverait considérablement le déséquilibre Est/Ouest entre emplois et les logements.

Cette hausse et cette harmonisation sont donc insuffisantes car elles ne permettent pas d'éviter l'augmentation des tarifs pour les usagers.

C'est encore aux usagers que le gouvernement et la Région demandent de régler la grande part de l'addition.

Le financement des transports franciliens ne sera, sur le long terme, pas assuré par de tels choix.

Là encore d'autres solutions de financement, plus justes et plus pérennes existent.

- Baisse de la TVA transport de 10 à 5,5%, dont le principe a été voté par l'ensemble des forces démocratiques régionales lors du débat budgétaire d'avril 2016.

- Augmenter réellement le versement transport, avec en particulier une hausse de 2,85% à 3,5% dans les zones les plus favorisées économiquement.

Ces deux recettes permettraient d'obtenir plus de 500 millions d'euros par an.

Ce n'est toujours pas aux usagers de payer plus !

Oui vraiment 3€ c'est déjà trop !

Exigeons le maintien du pass Navigo à 70 € en signant la pétition sur « change.org »

Groupe communiste et apparenté

Groupe environnementaliste



Le 21^e siècle sera t-il vraiment spirituel comme le disait Malraux ?

Les mois se suivent et, Vigipirate ou pas, le nombre de morts au nom d'une entité mystique tout à fait hypothétique ne cesse de croître. La toute-puissante Amérique sortie vainqueur de la guerre froide avait tout prévu des satellites, des espions, des fusées, des missiles, mais pas qu'on se servirait d'un avion de ligne commercial pour assassiner 3000 personnes d'un coup avec l'effondrement des tours jumelles de New York.

Pas plus que notre nation n'avait imaginé qu'un illuminé avec un camion de 19 tonnes réfrigéré prétextant qu'il livrait des glaces s'en servirait pour tuer. Si une arme est un instrument de mort, tout peut le devenir. Or, « tout » sous-entend beaucoup de choses ?

Peut-être devrions-nous nous poser des questions sur les insatisfactions profondes d'une grande majorité et des inégalités croissantes depuis plus de 30 ans concernant le miracle du libéralisme que nous vantent les candidats aux présidentielles. Leur vision du progrès n'est qu'un retour au 19^e siècle dans les tréfonds des Misérables d'Hugo ou dans l'Angleterre de Dickens. Or, quand tout fout le camp, la misère s'accroche au religieux et aux gourous de tous poils. Devenir grand, c'est reconnaître que le Père Noël n'existe pas. L'Homme se doit avant tout d'accepter et de comprendre que les crimes au nom de la religion ont toujours existé. Qui se souvient du 24 août où la moitié de Paris a tué l'autre sous prétexte d'une entité divine. Notre réel problème n'est pas de discuter du burkini mais de laisser à chacun dans la société une place pour vivre dans la dignité. C'est seulement à ce moment-là que les gourous et les fous religieux ne seront plus audibles.

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

RD920 : requalifier (enfin) ses abords !

L'axe historique qui forme la frontière ouest de Cachan concrétise la victoire du « tout goudron », au détriment de la qualité de vie des habitants et du patrimoine environnant.

Depuis la départementalisation en 2006 de l'ex RN20, le Département des Hauts de Seine est responsable de cette voie à la place de l'Etat. Le réaménagement a été réalisé dans la partie Antony - Bourg la-Reine et entre en phase de projet pour la partie Cachan - Bagneux - Arcueil - Montrouge.

Les enjeux sont multiples : réduire les nuisances sonores et atmosphériques, privilégier les circulations douces et les transports collectifs, protéger les piétons, favoriser la continuité urbaine entre Cachan et Bagneux, redonner de l'attractivité aux quartiers riverains.

Le projet doit dépasser le réaménagement de cette voie et ne pas être décidé entre « grands élus » comme cela en prend le chemin ! La Ville de Cachan exerce pour sa part une responsabilité de développement urbain en bordure de cette voie.

Les POS et PLU successifs depuis les années 1990 portent un projet de front de RD920 cachanais dédié à des activités et des bureaux. Mais aucune réalisation n'a concrétisé cette volonté (hormis un projet d'hôtel présenté début 2016). Les autres villes limitrophes ont avancé plus vite et les immeubles sont sortis de terre.

La RD920 fournit la preuve de l'échec de la politique d'acquisition de la ville. Conduite partout mais lentement, elle contribue à la création de friches durables, à la dégradation du bâti et à l'insalubrité des logements. C'est inacceptable dans un quartier déjà sensible et faisant l'objet d'un contrat de ville !

Notre dossier sur <http://cachan-ensemble.fr>

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

Que fait notre Adjointe aux finances ?

Les comptes 2015 de Cachan confirment que pour la deuxième année consécutive, nous sommes dans le rouge avec un déficit de 893 300,91 €.

En effet, les revenus ont chuté en 2015 à 41,8 M€ contre 45 M€ en 2014 soit une baisse de 3,2 M€. Dans le même temps, la commune continue à faire de beaux projets :

- Les charges salariales sont passées de 24,14 M€ en 2014 à 25,23 M€ en 2015 soit 1,1 M€ de plus...

- Les immobilisations nettes de la ville sont passées à 206 M€ en 2015 soit 8 M€ de plus qu'en 2014.

- La dette financière de la commune est maintenant de 45,4 M€ en 2014 contre 49,8 M€ en 2015 soit 4,4 M€ de plus.

- Les impôts des Cachanais continuent de progresser de 23,7 M€ en 2014 à 24,6 M€ en 2015 soit 900 K€ de plus

Mais ces chiffres sont-ils le reflet de la réalité avant de nous alarmer sur leur montant et leur dérive ?

Et bien, nous avons le début d'une preuve qu'ils ne sont pas fidèles. En effet, notre fameux chargeur Vieneri acheté 24 500 € en 2010 et vendu avec un Algeco, 200 € en 2015, ne se retrouve pas dans les comptes. Aucune explication n'a pu nous être donnée ni en commission, ni au conseil municipal la semaine suivante. Comment notre adjointe aux finances peut-elle laisser passer de telles erreurs ?

Face à ce constat, nous sommes inquiets. De combien faudra-t-il corriger les 206 M€ d'immobilisations ? Ces corrections risquent d'avoir un impact sur le budget de fonctionnement de la ville sans compter les dérives sur les charges de personnel et l'endettement.

Notre Maire, sans une comptabilité fidèle, ne serait-il en train de nous conduire vers une cessation de paiement et son corolaire, de grosses augmentations sur nos impôts locaux ?

Laissez-nous vos commentaires au : 09 72 13 40 36.

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr



Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

Un impôt de plus !

La dernière réforme territoriale prévoit de transférer depuis les départements vers les régions le soutien aux TPE-PME et l'accompagnement économique.

Pour financer sa réforme, et malgré ses belles promesses de ne plus augmenter les impôts, la Majorité Socialiste a prévu ... une nouvelle taxe foncière pour 2017 !

La TSER « Taxe spéciale d'équipement régionale », sera à la charge des entreprises, mais aussi des ménages, dans des proportions à ce jour... inconnues.

Basée sur la valeur locative des biens, et revue tous les ans à la hausse par le Parlement, cette taxe s'ajoutera à la longue litanie de celles frappant déjà tous les propriétaires fonciers, les petits comme les grands.

Pour mémoire, nous rappelons que les contribuables et les entreprises doivent déjà acquitter :

- la taxe spéciale d'équipement des établissements publics fonciers locaux,
- celle des établissements publics fonciers d'État,
- celle de l'établissement public « Société du Grand Paris »,
- la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- la taxe spéciale au profit de la région Ile-de-France, la fameuse taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- les taxes consulaires pour frais de chambre d'agriculture, de chambre de commerce et d'industrie ou de chambre de métiers et de l'artisanat ou encore la taxe sur les friches commerciales,
- sans oublier l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) au profit de toutes les collectivités et qui frappent toutes sortes d'installation depuis les éoliennes jusqu'au chemin de fer en passant par les centrales électriques.

Si au moins, l'argent des contribuables était bien employé au lieu d'être autant gaspillé !

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville

Square de la Libération -
01 49 69 69 69
Service de l'Etat civil - Elections -
Cimetière

Maison des services publics

3 rue Camille Desmoulins
Direction des services techniques
01 49 69 61 87
Direction du développement urbain
01 49 08 55 79
Direction du développement social,
des solidarités et de la santé
01 49 69 15 70

Prévention, Médiation, Sécurité

22 rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr**● Commissariat de Cachan**

Fermé dans le cadre du plan Vigipirate, s'adresser au commissariat du Kremlin-Bicêtre (01 45 15 69 00)

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation).
Gratuit. Jeudi 15 septembre de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté - 01 41 98 36 40

● Déléguée du Défenseur des droits

Tout différend entre les particuliers et l'administration. Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rdv, Maison de la Prévention et de la Médiation - 01 41 98 36 40

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^{es} samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv. Tél. : 01 49 69 69 69
Hôtel de ville - square de la Libération

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.
À la Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
Renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Mardis 6 et 20 septembre à partir de 17h - À la Grange Gallieni (sauf le 20/09, à la Maison de associations) 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@c94.fr
Informations sur les inscriptions en crèche.

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les proprié-

taires et locataires - 0820 16 94 94
Mardis 13 et 27 septembre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement.
Le jeudi : 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson. Tél : 01 45 46 51 39

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMO)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.
Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
19 rue Cousté. Tél : 01 45 46 64 39. Ouvert du lundi 15h au samedi 13h.

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare - 01 41 98 65 00

● Portail famille

Les réservations pour les vacances d'automne ont lieu du lundi 12 au samedi 24 septembre. Pour les mercredis de novembre et décembre, les réservations sont ouvertes du lundi 26 septembre au samedi 8 octobre. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :
- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

Pharmacies de garde

Dimanche 4 septembre : pharmacie Tran Van Thoan (Centre Ccial Cora 73 et 81 av. Aristide Briand- Arcueil)
Dimanche 11 septembre : pharmacie de la Plaine (40 av. du Mchal de Lattre de Tassigny- Cachan)
Dimanche 18 septembre : pharmacie Blond blond (39 rue Emile Raspail - Cachan)
Dimanche 25 septembre : pharmacie Huynh Hoa (4 av. de la Division Leclerc - Cachan)
Dimanche 2 octobre : pharmacie Tran Van Thoan (Centre Ccial Cora 73 et 81 av. Aristide Briand- Arcueil)

Hommage au Docteur Mascarel

de Banès

L'équipe du centre médico-social a la tristesse de vous annoncer le décès du docteur Valérie Mascarel à l'âge de 52 ans, au mois de juillet dernier. Phlébologue au centre médico-social durant 20 ans, ses collègues gardent le souvenir d'une personne très agréable et très appréciée de ses patients.
Nous adressons à sa famille ainsi qu'à ses proches nos sincères condoléances.

Du changement chez les directeurs d'écoles

À l'école élémentaire du Coteau, Geneviève Gliozzo (photo ci-contre) a pris sa retraite en juin dernier. Madame Gliozzo avait également assuré la direction de l'école élémentaire Belle-Image. Souhaitons la bienvenue à son remplaçant qui prend ses fonctions à la rentrée scolaire, Monsieur Vincent. L'école maternelle La Plaine vient également d'accueillir sa nouvelle directrice, Madame Blottin.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



les Menus Services
LE REPAS À DOMICILE ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

Dès demain, votre repas livré chez vous!

Agence Hauts-de-Seine Sud
26, rue Pierre Semard - 92320 Châtillon
Mise en place sous 48h sans engagement de durée

Nouvelle agence près de chez vous

01 47 61 15 85
www.les-menus-services.com

Depuis 1979

Agence du Centre

www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

AMBIENT DU RÉSEAU
FNAIM

A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50



Pompes Funèbres & Marbrerie

A·D·C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations

Alexandra Da Costa
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24



fca

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25



UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN
TEL. : 0 820 00 12 09* - COURRIEL : 06 74 66 CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

012 27 00 11

Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER • DÉCORER • JARDINER • BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan



PARKING 200 places GRATUIT 2h

01 46 65 09 50

29/31, avenue Louis-Georgeon
du lundi au samedi - 9h/19h30



FENÊTRES PVC / BOIS / ALU ■ **PERGOLAS**

■ **PORTES D'ENTRÉE** ■ **STORES**

■ **PORTES BLINDÉES** ■ **VOLETS**

■ **PORTES DE GARAGE** ■ **PORTAILS**

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL
VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION

déc Story

ANNIVERSAIRE 30 ans

RGE

QUALIBAT

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr



Samedi 10

septembre 2016

de 13h à 18h30



FORUM des
ASSOCIATIONS

au stade de l'ESTP - av. du Président Wilson

sports

cultures

solidarités

jeux

Renseignements : 01 49 69 61 00

www.ville-cachan.fr



VILLE DE
CACHAN